

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/01/2016

Publication : 21/01/2016

COMMUNE de SERRA DI FERRO  
Arrondissement d'AJACCIO  
Canton de Sainte Marie Sicché



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	7

N° : 15/45

Convocation le : 21 décembre 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 20 janvier 2016

Publication : 20 janvier 2016

Le Maire Adjoint



Marie-Pierre BARTOLI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Objet : indemnité coordonnateur communal - recensement 2016**

L'an deux mil quinze, le 30 décembre, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

**Présents :** Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Marie-Pierre BARTOLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI, Martin VALENTINI

**Pouvoirs :**

**Absent :** Olivier BURESI, Martine CHIARELLI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI

**Secrétaire de séance :** Marie-Pierre BARTOLI

Le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que par délibération n° 16/1 la dotation INSEE de 1 838 € et la prise en charge des frais kilométriques a été attribuée à l'agent recenseur.

Vu le travail qui devra être fourni, il propose d'allouer au coordonnateur une indemnité de 2 000 €.

Le Conseil Municipal, où le Maire en son exposé et après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ses membres présents d'accepter sa proposition.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.